



ACADÉMIE
DE LIMOGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CÉRÉMONIE DE REMISE DES LABELS E3D

Mercredi 18 juin 2025



Dossier de presse



CONTACT PRESSE

**Cellule communication
Cabinet de la rectrice**

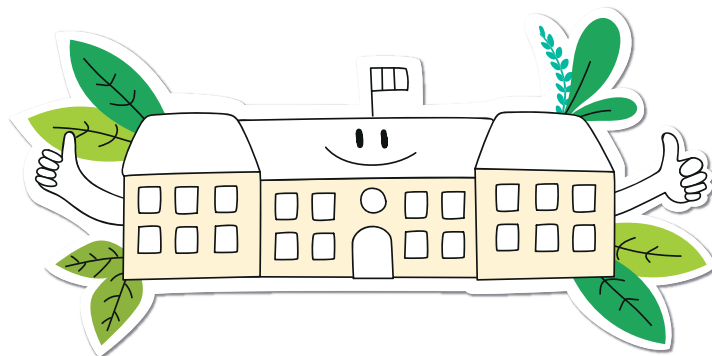
05 55 11 40 17 – 05 55 11 43 56

ce.communication@ac-limoges.fr

SOMMAIRE



MOT D'INTRODUCTION	4
LABELLISATION E3D	6
La démarche E3D	6
Le processus de labellisation	7
La cérémonie de remise	8
ÉCOLES ET ÉTABLISSEMENTS NOUVELLEMENT LABELLISÉS	9
Les labels individuels	9
Niveau 1	9
Niveau 2	9
Niveau 3	10
Les labels de territoire	10
Niveau 1	10
Niveau 3	10
JEUDIS VERTS	11



MOT D'INTRODUCTION



L'ESSENTIEL

L'École du futur est une école plus engagée dans la protection de l'environnement et de la transition écologique. Parmi ses priorités figure **le déploiement de la labellisation E3D** (école ou établissement en démarche globale de développement durable).

Cette année, l'académie de Limoges remet :

- **76 labels individuels** :
 - 51 labels de niveau 1 ;
 - 16 labels de niveau 2 ;
 - 9 labels de niveau 3.
- **5 labels de territoire**, récompensant l'engagement de 34 écoles et établissements.

La **lutte contre le réchauffement climatique** ainsi que la **protection de l'environnement et de la biodiversité** constituent un enjeu majeur de cette décennie. Elles impliquent une mobilisation forte, efficace et pérenne de l'ensemble de notre société, et des **évolutions profondes des comportements individuels et collectifs**, dans la perspective de l'Agenda 2030 des Nations unies, programme de développement durable à l'horizon 2030 adopté en septembre 2015 par les 193 états membres de l'ONU.

L'académie de Limoges s'investit pleinement dans cette mobilisation collective en faveur du développement durable pour devenir une véritable **académie verte**. Elle soutient activement toutes les initiatives en lien avec la lutte contre le réchauffement climatique, la protection de l'environnement et de la biodiversité et engage des formations et des actions concrètes dans les structures scolaires en lien avec les partenaires extérieurs.

La labellisation E3D mise en place depuis 2015-2016 dans l'académie s'inscrit parfaitement dans ce cadre et **récompense des écoles et des établissements pleinement engagés dans une démarche globale et transversale de développement durable** à travers des projets qui associent les différents volets de la vie d'une structure scolaire (enseignement, vie scolaire, gestion et maintenance de la structure).

Chaque label académique E3D est valable pour 3 ans. **Aujourd'hui, l'académie de Limoges remet 76 nouveaux labels individuels et 5 nouveaux labels de territoire.** L'académie compte désormais **194 écoles et établissements labellisés E3D en individuel et 72 écoles et établissements récompensés par un label de territoire.**





8 mesures pour l'éducation au développement durable



Objectif : agir en citoyens responsables

Mesure



Faire de chaque école et établissement un lieu ouvert à des activités liées à la biodiversité (potagers, plantation d'arbres, nichoirs, compost, etc)

Mesure



Élire
un éco-délégué par classe de collège et de lycée



Mesure



Consacrer
une séance annuelle complète des instances lycéennes aux thématiques liées au développement durable



Mesure



Intégrer
les élus lycéens aux comités de pilotage académiques de l'éducation au développement durable

Mesure



Engager
les écoles et les établissements dans une démarche globale de développement durable



Mesure



Étudier
le changement climatique et la biodiversité dans les nouveaux programmes du lycée et enrichir ceux de l'école et du collège



Mesure



Intégrer les enjeux du développement durable dans tous les diplômes des voies technologique et professionnelle

Mesure



Créer un prix EDD 2030* pour soutenir les meilleurs projets menés dans les écoles, collèges et lycées dès l'année scolaire 2019-2020

* 17 objectifs de développement durable sont inscrits à l'agenda 2030 adopté en 2015 par les 193 États membres de l'Onu

LABELLISATION E3D



L'ESSENTIEL

DES ESPACES D'ENGAGEMENT COLLECTIF

La labellisation E3D reconnaît et encourage **l'engagement de la communauté éducative** dans une démarche globale en faveur de la transition écologique : chaque école et établissement est un **lieu potentiel de mise en œuvre de la transition écologique**.

LA DÉMARCHE E3D

Une école ou un établissement qui entame une démarche E3D, s'engage, sur le long terme, à **prendre en compte les enjeux du développement durable** (enjeux environnementaux, sociaux, économiques) dans le fonctionnement de la structure (restauration collective, énergie, etc.), ceci en lien avec les enseignements délivrés, la vie scolaire et en s'ouvrant vers l'extérieur par le partenariat. Pour y parvenir, l'ensemble des personnes impliquées dans le projet d'école ou d'établissement apprennent à travailler avec les acteurs extérieurs que sont les collectivités, les associations, les établissements publics, les centres de recherche, les entreprises, les autres services de l'État qui peuvent apporter leurs expériences et leurs compétences. En permettant d'articuler les contenus des enseignements et le fonctionnement responsable de l'établissement scolaire, **toute la communauté éducative fait alors de l'école ou de l'établissement un lieu d'expérimentation concret** mais aussi un lieu d'apprentissage et de vie du développement durable.

Un projet E3D n'est pas nécessairement un projet ambitieux. Il s'agit avant tout d'un **projet bien adapté aux réalités de l'école ou de l'établissement**. Il peut commencer, par exemple, par une démarche autour du tri (papier, déchets alimentaires, piles, etc.). Celle-ci s'inscrit progressivement dans une relation avec les enseignements, avec la vie scolaire, avec la gestion de l'école ou de l'établissement, avec les partenaires extérieurs qui s'occupent de la gestion des déchets, etc. Un projet E3D n'est pas un projet qui permet d'aborder tous les enjeux du développement durable d'un seul coup. Au contraire, il permet à une école, un collège ou un lycée de **développer progressivement une culture de l'éducation à l'environnement et au développement durable**. Il s'agit d'une démarche qui vise elle-même à être durable en initiant la gouvernance et en promouvant l'engagement.

Depuis la rentrée 2021, un label de territoire a été mis en place. Il reconnaît les démarches de développement durable qui mobilisent des équipes d'écoles ou d'établissements d'un territoire éducatif et qui facilitent la continuité et la progression pédagogiques. Ce **travail en réseau** contribue également à une meilleure connaissance et mobilisation des acteurs locaux de l'éducation au développement durable (EDD). Il s'inscrit enfin dans une stratégie de rayonnement et d'attractivité d'un territoire, favorisant de nouvelles synergies avec l'ensemble des collectivités territoriales concernées.



LE PROCESSUS DE LABELLISATION

→ L'obtention du label E3D, qu'il s'agisse d'un label individuel ou de territoire, nécessite de répondre à un appel à candidatures annuel lancé par l'académie à destination de toutes les écoles et de tous les établissements scolaires. Un dossier, comprenant un formulaire à compléter (à télécharger sur le site internet de l'académie) et des annexes, est à remettre, afin d'apprécier :

- les modalités de la mise en œuvre ;
- l'intégration au projet d'école ou d'établissement ;
- la formalisation des partenariats ;
- l'état de la démarche ;
- la communication de la démarche.

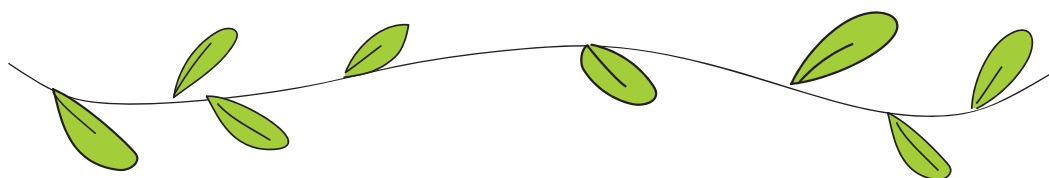


→ Par la suite, l'ensemble des dossiers de demande de labellisation est étudié **sous la responsabilité des chefs de mission académique de l'éducation au développement durable**, Jennifer Bertrand, inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale (IA-IPR) Sciences de la Vie et de la Terre, Jean-Christophe Ponthier, IA-IPR Sciences et Technologies Industrielles, David Roou, IA-IPR Histoire-Géographie, et en lien avec **les chargés de mission pour l'EDD**, Isabelle Paricaud-Douady, Aurélie Patier, Gaëlle Broussole-Clauzade et Alan Duval.

→ Ce label comprend **trois niveaux**, avec des modalités de labellisation différentes :

- le niveau 1 (niveau « engagé ») correspond au **premier niveau d'engagement** : le dossier fait l'objet d'une étude approfondie par le jury académique ;
- le niveau 2 (niveau « confirmé » ou « territoire apprenant ») correspond à un **niveau intermédiaire** : les représentants de l'établissement sont auditionnés au rectorat par le jury académique ;
- le niveau 3 (niveau « expert » ou « territoire durable ») correspond au **plus haut degré d'implication** : une équipe de trois personnes (deux inspecteurs chefs de mission et un chargé de mission) mène une visite en établissement afin de rencontrer les acteurs de la démarche de développement durable et d'observer la mise en œuvre de certaines actions.

→ Enfin, après confirmation des avis de labellisation par madame Valérie Baglin-Le Goff, rectrice de l'académie de Limoges, une délégation représentative (chef d'établissement, enseignants, élèves, parents, etc.) de chaque école et établissement est invitée à une cérémonie de remise des labels.



LA CÉRÉMONIE DE REMISE

La cérémonie académique de remise des labels E3D pour l'année 2024-2025 a lieu le mercredi 18 juin 2025 au lycée Maryse Bastié de Limoges. Il s'agit d'un moment formel et convivial **valorisant le travail engagé tout en accréditant la méthodologie appliquée** ainsi que les axes et les actions proposés par les écoles, collèges et lycées de l'académie.

À cette occasion, **la rectrice Valérie Baglin-Le Goff remet aux représentants de chaque structure éducative un diplôme pour marquer l'obtention du label E3D**, délivré pour une durée de trois ans.

Les partenaires du label E3D dans l'académie sont nombreux. Ils ont notamment participé à la mise en œuvre de projets et à l'accompagnement des écoles et établissements favorisant ainsi l'obtention du label E3D :

- Les collectivités territoriales ;
- Corrèze environnement ;
- Nature Environnement Limousin ;
- Artisans du monde ;
- L'office central de la coopération à l'École (OCCE) ;
- Le syndicat énergies Haute-Vienne (SEHV) ;
- Récréasciences, centre de culture scientifique, technique et industriel ;
- Le campus du Végétal de Brive-la-Gaillarde ;
- La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) ;
- Les centres permanents d'initiatives pour l'environnement (CPIE) de Creuse et Corrèze ;
- Le parc naturel régional (PNR) Périgord Limousin ;
- La ligue de l'enseignement de la Corrèze (FAL 19) ;
- La Maison des droits de l'Homme ;
- La réserve naturelle naturelle de l'étang des Landes.



ÉCOLES ET ÉTABLISSEMENTS NOUVELLEMENT LABELLISÉS



LES LABELS INDIVIDUELS

NIVEAU 1

- École primaire de Champagnat ;
- École maternelle Jean Zay de Bort-les-Orgues ;
- École élémentaire Jean Jaurès de Bort-les-Orgues ;
- École Lu Chastenh de Bussière-Galant ;
- École élémentaire de Champsac ;
- École primaire de Coussac-Bonneval ;
- École primaire de Glandon ;
- École de Glénic ;
- École primaire de Gorre ;
- École élémentaire Cerclier-Guéry de Guéret ;
- École élémentaire Jacques Prévert de Guéret ;
- École élémentaire Jean Macé de Guéret ;
- École primaire de Jouillat ;
- École primaire de Ladignac-le-Long ;
- École primaire de La Meyze ;
- École maternelle de La Porcherie ;
- École primaire de La Roche-l'Abeille ;
- École de Lavaveix-les-Mines ;
- École élémentaire Léon Berland de Limoges ;
- École maternelle Victor Chabot de Limoges ;
- École primaire de Margerides ;
- École primaire de Meilhards ;
- École Paule Lavergne de Mézières-sur-Issoire ;
- École Jean Bourdache de Nouic ;
- École élémentaire Jaurès-Turgot de Panazol ;
- École maternelle Pauline Kergomard de Panazol ;
- École maternelle Henri Wallon de Panazol ;
- École primaire de Peyrat-la-Nonière ;
- École maternelle Jacques Prévert de Rochechouart ;
- École primaire Jean-Baptiste Corot de Saillat-sur-Vienne ;
- École élémentaire de Saint-Bonnet-Près-Bort ;
- École primaire de Saint-Chabrais ;
- École primaire de Saint-Fiel ;
- École primaire de Saint-Jouvent ;
- École primaire de Saint-Laurent ;

- École primaire de Saint-Laurent-sur-Gorre ;
- École maternelle de Saint-Priest-Taurion ;
- École élémentaire Jean Gagnant de Saint-Priest-Taurion ;
- École primaire de Saint-Victor-en-Marche ;
- École primaire Eugène Lagorce de Saint-Yrieix-la-Perche ;
- École primaire Marc Debusschère de Saint-Yrieix-la-Perche ;
- École maternelle Simone Veil de Verneuil-sur-Vienne ;
- École élémentaire Thomas Pesquet de Verneuil-sur-Vienne ;
- Collège Simone Veil d'Argentat-sur-Dordogne ;
- Collège Maurice Genevoix de Couzeix ;
- Collège Bernart de Ventadour de Limoges ;
- Collège Eugène Freyssinet d'Objat ;
- Collège Jean Rostand de Saint-Sulpice-Laurière ;
- Collège Louis Durandede Saint-Vaury ;
- Collège Lakanal de Treignac ;
- Lycée Jean Favard de Guéret.

NIVEAU 2

- École primaire privée La Salle de Brive-la-Gaillarde ;
- École primaire de Lamazière-Basse ;
- École privée Ozanam de Limoges ;
- École élémentaire de Palisse ;
- École primaire de Parsac-Rimondeix ;
- École primaire de Saint-Sébastien ;
- École primaire d'Ussac ;
- Collège Pierre Mendès France de Bessines-sur-Gartempe ;
- Collège Marmontel de Bort-les-Orgues ;
- Collège privé Saint-Joseph de Brive-la-Gaillarde ;
- Collège Léon Blum de Limoges ;
- Collège privé Ozanam de Limoges ;
- Collège Auguste Renoir de Limoges ;
- Collège Pierre de Ronsard de Limoges ;
- Collège Fabre d'Églantine de Saint-Sulpice-les-Feuilles ;
- Lycée Auguste Renoir de Limoges.

NIVEAU 3

- École maternelle Saint-Exupéry d'Isle ;
- École élémentaire Saint-Exupéry d'Isle ;
- École maternelle Château des Bayles d'Isle ;
- École élémentaire Jules Ferry de Limoges ;
- Collège Jacqueline Soulange de Beaulieu-sur-Dordogne ;
- Collège Fernand Lagrange de Pierre-Buffière ;
- Collège Victor Hugo de Tulle ;
- Lycée polyvalent Simone Veil de Brive-la-Gaillarde ;
- Lycée Pierre Bourdan de Guéret.

LES LABELS DE TERRITOIRE

TERRITOIRE DE BORT-LES-ORGUES – LABEL NIVEAU 1

- École élémentaire Jean Jaurès de Bort-les-Orgues ;
- École maternelle Jean Zay de Bort-les-Orgues ;
- École primaire de Margerides ;
- École élémentaire de Saint-Bonnet-Près-Bort ;
- Collège Marmontel de Bort-les-Orgues ;
- Groupe scolaire Les Alouettes de Sarroux-Saint-Julien.

TERRITOIRE DE CHÉNÉRAILLES – LABEL NIVEAU 1

- École primaire de Champagnat ;
- École de Lavaveix-les-Mines ;
- École primaire de Peyrat-la-Nonière ;
- École primaire de Saint-Chabrais ;
- Collège Simone Veil de Chénérailles.

TERRITOIRE DE GUÉRET – LABEL NIVEAU 1

- École primaire de Jouillat ;
- École primaire de Saint-Laurent ;
- École primaire de Saint-Victor-en-Marche ;
- École élémentaire Cerclier-Guéry de Guéret ;
- École élémentaire Jacques Prévert de Guéret ;
- Collège Martin Nadaud de Guéret ;
- Collège Jules Marouzeau de Guéret ;
- Lycée Jean Favard de Guéret ;
- Lycée Pierre Bourdan de Guéret ;
- Groupe scolaire Jean Macé de Guéret.

TERRITOIRE DE SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE – LABEL NIVEAU 1

- École primaire de Coussac-Bonneval ;
- École primaire de Glandon ;
- École primaire de La Meyze ;
- École primaire de La Roche-l'Abeille ;
- École primaire de Ladignac-le-Long ;
- École Eugène Lagorce de Saint-Yrieix-la-Perche ;
- École Marc Debusschère de Saint-Yrieix-la-Perche ;
- Collège Jean-Baptiste Darnet de Saint-Yrieix-la-Perche ;
- Lycée général et technologique Jean-Baptiste Darnet de Saint-Yrieix-la-Perche ;
- Lycée professionnel Jean-Baptiste Darnet de Saint-Yrieix-la-Perche.

TERRITOIRE D'ISLE – LABEL NIVEAU 3

- École maternelle Château des Bayles d'Isle ;
- École maternelle Saint-Exupéry d'Isle ;
- École élémentaire Saint-Exupéry d'Isle.



JEUDIS VERTS

Afin de mettre en valeur les multiples actions en faveur de l'EDD et pour susciter de nouvelles idées, l'académie a fait du développement durable une thématique phare de ses publications sur ses réseaux sociaux. Elle a créé durant l'année scolaire 2019-2020, un **rendez-vous hebdomadaire pour permettre aux acteurs de terrain** (élèves et équipes pédagogiques) de **présenter les initiatives qu'ils font vivre au quotidien dans leurs écoles et établissements.**

Ces publications, prévues tous les jeudis et identifiées avec le **#JeudisVerts**, ont pour ambition de **fédérer les acteurs de l'académie autour de l'éducation au développement durable** et de mobiliser une communauté toujours plus large autour de la protection de l'environnement, de la biodiversité et de la lutte contre le réchauffement climatique.

Pour faire vivre les jeudis verts, nous avons besoin de votre contribution. Envoyez-nous par mail à ce.communication@ac-limoges.fr :

- Une ou plusieurs photographie(s) qui représente(nt) le projet EDD porté par votre école ou votre établissement ;
- Un court texte de présentation qui explique votre démarche et présente le projet.

Retrouvez les projets valorisés tout au long de l'année lors des rendez-vous hebdomadaires #JeudisVerts :



L'académie de Limoges vous donne rendez-vous tous les jeudis* pour de nouvelles découvertes autour de l'éducation au développement durable !



*hors vacances scolaires

www.ac-limoges.fr